

Le présent communiqué n'est pas destiné à être publié, diffusé, transmis ou distribué directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon ou dans un quelconque pays dans lequel la publication, diffusion, transmission ou distribution du présent communiqué est illégale.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cession d'actions Eurazeo par Tikehau Capital

Paris, le 17 octobre 2019

Tikehau Capital annonce avoir initié un processus de cession au travers duquel le Groupe cèdera un total de 3 504 640 actions Eurazeo, représentant environ 4,45% du capital social d'Eurazeo.

L'opération s'effectuera au moyen d'un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres.

Le placement des actions débutera sans délai. Nomura International plc intervient en qualité de conseil financier de Tikehau Capital dans le cadre de la cession. Crédit Suisse Europe Ltd et Citigroup interviendront chacun en qualité de teneur de livre associé, agent de placement associé et garant.

Tikehau Capital a l'intention de publier un communiqué de presse dès l'achèvement de la construction du livre d'ordres afin de communiquer les résultats du placement au marché.

A propos de Tikehau Capital :

Tikehau Capital est un groupe de gestion d'actifs et d'investissement qui gère 23,4 milliards d'euros et dispose de 3,1 milliards d'euros de fonds propres (au 30 juin 2019). Le Groupe investit dans différentes classes d'actifs (dette privée, immobilier, *private equity*, stratégies liquides), notamment au travers de ses filiales de gestion d'actifs qui opèrent pour le compte d'acteurs institutionnels et privés. Contrôlé par son management, aux côtés de partenaires institutionnels de premier rang, Tikehau Capital compte plus de 480 collaborateurs (au 30 juin 2019) au sein de ses bureaux actuellement situés à Paris, Londres, Bruxelles, Madrid, Milan, Luxembourg, New York, Séoul, Singapour et Tokyo.

Tikehau Capital est coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment A (code ISIN : FR0013230612; Ticker: TKO.FP)

www.tikehaucapital.com

Contacts Presse :

Tikehau Capital : Julien Sanson – +33 1 40 06 18 40
France - Image 7 : Grégoire Lucas & Florence Coupry – +33 1 53 70 74 70
press@tikehaucapital.com

Contact Actionnaires et Investisseurs :

Louis Igonet – +33 1 40 06 11 11
shareholders@tikehaucapital.com

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué de presse a une valeur exclusivement informative et ne constitue pas une offre de vente, et l'offre des actions Eurazeo par Tikehau Capital ne constitue pas une offre au public de titres financiers dans un quelconque pays.

En France, l'offre est effectuée dans le cadre d'un placement privé en conformité avec l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier et ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers. L'offre ne sera pas ouverte au public et seuls peuvent y participer des investisseurs qualifiés, investissant pour leur propre compte, telles que ces notions sont définies aux articles L. 411-2, D. 411-1, D. 411-4, D. 744-1, D. 754-1 et D. 764-1 du Code monétaire et financier.

*S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (les « **États membres** »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public d'actions Eurazeo rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. En conséquence, les actions Eurazeo ne peuvent faire l'objet d'une offre au public que dans la mesure où cette offre bénéficie d'une exemption à l'obligation de publier un prospectus au titre de l'article 1(4) du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (tel que modifié, le « **Règlement Prospectus** »), sous réserve que ladite offre des actions Eurazeo n'ait pas pour conséquence une obligation de publier un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus.*

*Le présent communiqué n'est destiné à être communiqué directement ou indirectement au Royaume-Uni qu'à (i) des investisseurs professionnels entrant dans le champ d'application de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (le « **FSMA** ») ou (ii) des « high net worth entities » et autres personnes susceptibles d'en être légalement le destinataire entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) du FSMA (ces personnes étant désignées les « **personnes pertinentes** »). Les actions Eurazeo ne sont mises à disposition, et toute sollicitation, offre ou accord de souscription, d'achat ou d'acquisition des actions ne seront menées qu'auprès, des personnes pertinentes. Toute personne qui n'est pas une personne pertinente ne doit pas agir ou se fonder sur le présent communiqué ni sur un quelconque de ses termes.*

Le présent communiqué et toute information mentionnée dans celui-ci ne sauraient être publiés ou distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, Canada, Australie ou Japon.

*Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres. L'offre et la vente des titres financiers visés par cette annonce n'ont pas fait et ne feront pas l'objet d'un enregistrement aux Etats-Unis en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** ») ou du droit des titres financiers d'un Etat fédéré quel qu'il soit ou d'une autre juridiction quelle qu'elle soit aux Etats-Unis, et lesdits titres financiers ne sauraient être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption d'enregistrement en vertu du Securities Act et en conformité avec le droit des titres financiers d'un Etat fédéré quel qu'il soit ou localement applicable. Aucune offre publique desdits titres financiers ne sera faite aux Etats-Unis dans le cadre de la présente opération.*

Toute décision d'investissement relative à l'achat d'actions Eurazeo ne saurait être prise que sur le fondement des informations publiquement disponibles relatives à Eurazeo.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.